



## Harcèlement téléphonique et familial

-----  
Par Visiteur

La femme de mon ami (instance de divorce) téléphone régulièrement chez moi en n° masqué (je ne décroche pas, je suppose donc qu'il s'agit d'elle), cet été elle nous a fait suivre pas des détectives privés (c'est de bonne guerre, ok), mais elle a également contacté mon ex-mari par téléphone sur son lieu de travail pour obtenir des informations (qu'elle n'a pas eu), puis dernièrement elle s'est rendue sur son lieu de travail pour lui demander de reconnaître une personne sur un cliché et dire des mensonges (déjà comment a-elle pu savoir où celui-ci travaillé ?). Mon ex-mari l'a remise à sa place et m'a prévenue. Cette personne est directrice d'un centre DASS (placement des enfants), je suppose qu'elle utilise les moyens mis à sa disposition pour trouver toutes les informations concernant ma famille. Elle a en effet, lors du dépôt de dossier de divorce, pu fournir mon état-civil complet). Puis-je me défendre contre ses intrusions dans ma vie privée ? Et dans quelle mesure ? Et par quels moyens ? Je souhaiterais la stopper avant qu'elle n'arrive à atteindre mes enfants en allant par exemple, sur leur lieu de travail etc.. Comptant sur votre réponse, Cordialement,

-----  
Par Visiteur

Bonsoir Madame,

Puis-je me défendre contre ses intrusions dans ma vie privée ? Et dans quelle mesure ? Et par quels moyens ? Je souhaiterais la stopper avant qu'elle n'arrive à atteindre mes enfants en allant par exemple, sur leur lieu de travail etc.. Dans l'immédiat vous pouvez déposer plainte auprès de la gendarmerie ou du commissariat pour appels téléphoniques malveillants. Cette dame va être convoquée par les enquêteurs et cela la dissuadera sans doute de continuer. Quant à son intrusion dans votre vie privée: dans quel but agit elle de la sorte?

Cordialement

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre 1ère partie de réponse.

Concernant l'intrusion dans ma vie privée de cette dame, je pense qu'elle me rend responsable de son divorce et qu'elle cherche à me nuire par tous les moyens. Elle a plusieurs fois contacter par téléphone la concierge de mon immeuble, elle s'est également postée plusieurs fois en voiture sur le haut de la rue où j'habite etc...

Je ne sais pas par quel moyen elle a obtenue toutes ses informations (nom de ma concière par exemple) et j'avoue que ma patience à son égard s'amenuise de jour en jour.

Restant à votre disposition pour vous fournir tout autre information,

Cordialement,

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame,

Je comprends parfaitement que l'attitude de cette personne vous perturbe mais juridiquement vous ne pouvez rien faire car certes elle se renseigne sur vous mais cela n'a rien d'illégal. Lors du dépôt de plainte pour appel téléphoniques malveillants vous pouvez faire part de ces éléments aux policiers afin d'appuyer vos doutes quant à la provenance de ces appels. Bien que cela soit très difficile et pénible essayez d'ignorer cette personne et si elle vous menace ou vous injurie déposez une nouvelle plainte.

Bien cordialement

-----  
Par Visiteur

Re-bonjour,

Donc si je comprend bien, malgré le fait qu'elle obtienne des informations administratives me concernant moi et ma famille, elle ne fait rien d'illégal.

C'est abberant !

Je vous remercie pour vos éléments de réponse,

Cordialement

-----  
Par Visiteur

Chère Madame,

Je comprends que cela vous cause des désagréments mais cette dame n'obtient pas ces informations ce façon illégale. L'atteinte à la vie privée ne se défiit pas comme les non juristes l'entendent. L'atteinte à la vie privée est constituée "En captant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de leur auteur, des paroles prononcées à titre privé ou confidentiel ; En fixant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de celle-ci, l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé".

Je suis navrée  
Cordialement

-----  
Par Visiteur

Je vous remercie pour ces infos.

De mon côté je suis allé au commissariat de police déposer procès verbal d'infraction.

Vous remerciant à nouveau,

Cordialement

-----  
Par Visiteur

Bonsoir Madame,

J'espère sincèrement que cette dame arrêtera ces agissements.  
Bon courage.

Bien cordialement